

Requérant principal Corequérante	Franz SCHULTHEIS Danièle LANZA
Titre du projet	<b>« Enfants en danger– familles dangereuses » : les métamorphoses de la question sociale sous le règne du nouvel esprit du capitalisme</b>

## 1. RESUME DU PLAN DE RECHERCHE

Le point de départ de ce projet de recherche provient du constat suivant : entre 1990 et 2000, les cas de maltraitance enregistrés sur le territoire du canton de Genève ont, selon les données officielles disponibles, augmenté considérablement. On constate par ailleurs une forte préoccupation pour ce phénomène : au niveau médiatique (augmentation des articles à ce sujet), politique (nombreuses motions déposées au Grand Conseil genevois), scientifique (ouvrages médicaux et thérapeutique) ainsi que sur le plan de l'intervention sociale (dossiers, bulletins d'informations). On le voit bien, l'attention globale portée à ce phénomène témoigne d'une sensibilité collective qu'il convient de mieux comprendre. Ce problème porté à l'attention du public, qui se manifeste à travers une intervention sociale accrue et fait l'objet d'une certaine "scandalisation", doit pour bien se comprendre d'un point de vue sociologique être resitué à l'intersection de quatre différents processus de transformations sociales actuellement observables dans nos sociétés capitalistes, processus à première vue indépendants, mais qui sont étroitement liés à une même dynamique socio-historique. Les voici : 1. Une augmentation du seuil de sensibilité à l'insécurité comme héritage du système de protection sociale actuel; 2. La cause de l'enfant et l'émergence d'un nouveau modèle éducatif normatif; 3. L'analogie entre ce nouveau modèle éducatif normatif et le nouvel esprit du capitalisme; 4. La question sociale masquée par une question morale. Le terrain empirique choisi - à savoir le champ institutionnel genevois de régulation de l'"enfance maltraitée" - servira comme une sorte de *révélateur* théoriquement pertinent des métamorphoses de la question sociale sous le règne du "nouvel esprit du capitalisme" (Boltanski & Chiapello, 1999)

Se donnant pour objet l'étude - à partir du repérage officiel de certaines "familles déviantes" - des transformations du rapport social à l'enfance et de la régulation politique de la reproduction familiale, notre projet de recherche se fixe les objectifs suivants :

1. Reconstruire le processus socio-historique d'émergence, consubstantiel aux transformations macro-sociologiques contemporaines (1980-2004), de la maltraitance (et de ses divers avatars « enfance en risque » et « enfance en danger ») en tant que catégorie-cible d'action publique et d'intervention dans la sphère de la vie familiale.
2. Identifier et analyser chez les responsables du dépistage, du suivi et de la prise en charge des situations de maltraitance (infirmières, enseignants, travailleurs sociaux, médecins, juges et autres acteurs), la vision qu'ils se font des familles « maltraitantes », c'est-à-dire à la fois la manière dont ces responsables perçoivent ces familles, l'interprétation qu'ils font de leurs problèmes et les mesures qu'ils mettent en place afin de les « traiter ». Plus concrètement, il s'agit de mettre en lumière de quelles façons les experts professionnels impliqués dans le champ de régulation visé font l'anamnèse des problèmes rencontrés en se référant soit à des catégories de pensées empruntées au discours médical/thérapeutique, au discours moral/éthique ou encore au discours socio-économique. Et de quelle façon ils contribuent au travail de représentation sociale des phénomènes visés.
3. Faire émerger auprès de familles populaires vivant dans un quartier populaire désigné comme « zones à risque », la vision qu'elles ont des problèmes quotidiens relatifs à l'éducation de leur enfant, afin de mieux comprendre les décalages structurels qui se nouent entre elles et les nouvelles exigences éducatives normatives qui pèsent sur la reproduction familiale, et leur manière de faire face aux soupçons et stigmates sociaux.

Notre projet de recherche comporte deux terrains. D'une part, l'analyse d'un terrain institutionnel (appréhendé selon un découpage juridico-administratif) : il recouvre la totalité du territoire genevois et concerne l'ensemble des institutions et acteurs engagés dans la protection de l'enfance; et d'autre part, le terrain ethnographique d'un quartier populaire du canton de Genève (choisi selon des indicateurs statistiques précis).

Le matériel récolté se fera à partir de différentes méthodes qualitatives : analyse de contenu de documents écrits, d'entretiens compréhensifs et semi-directifs, et observation ethnographique.

Notre projet entretient une collaboration étroite avec le projet DO-RE de Philippe Longchamp, soumis au même moment. Toutefois, les deux projets constituent des requêtes indépendantes et peuvent donc être réalisés séparément. Une telle mise en commun des forces en présence devrait permettre de rassembler des stratégies et intérêts de recherche artificiellement séparés par une division de travail institutionnel rigide entre HES et Université, et ainsi ouvrir la voie à de nouvelles formes de coopération scientifique.

## 2. PLAN DE LA RECHERCHE

### 2.1 Etat de la recherche dans le domaine des travaux projetés

Le point de départ de ce projet de recherche provient du constat suivant : entre 1990 et 2000, les cas de maltraitance enregistrés sur le territoire du canton de Genève ont, selon les données officielles disponibles, augmenté considérablement<sup>1</sup>. On constate par ailleurs une forte préoccupation pour ce phénomène : au niveau médiatique (augmentation des articles à ce sujet), politique (nombreuses motions déposées au Grand Conseil genevois), scientifique (ouvrages médicaux et thérapeutiques) ainsi que sur le plan de l'intervention sociale (dossiers, bulletins d'informations). Evoquons à ce propos quelques exemples : dans un bulletin de l'enseignement primaire paru récemment<sup>2</sup>, le directeur général de l'enseignement primaire rappelle très clairement la position de l'institution scolaire, à savoir son obligation à agir lorsque des mineurs sont exposés à de la violence et à des situations de maltraitance, et le rôle des partenaires médicaux et sociaux, à qui faire appel et à quel moment. Bon nombre de professionnels de l'éducation (enseignants, infirmières, responsables d'école) sont amenés à prendre une part active dans le dépistage et la prise en charge de ce phénomène. Par ailleurs, en novembre 2003, diverses organisations ont fondées le Réseau suisse des droits de l'enfant, dans le but d'encourager en Suisse la reconnaissance et l'application des conventions aux droits de l'enfant<sup>3</sup>. De nouveaux centres de thérapie pour les familles maltraitantes sont créés dans cet esprit.

On le voit bien, l'attention globale portée à ce phénomène témoigne d'une sensibilité collective qu'il convient de mieux comprendre<sup>4</sup>.

Ce problème porté à l'attention du public, qui se manifeste à travers une intervention sociale accrue et fait l'objet d'une certaine "scandalisation"<sup>5</sup>, doit pour bien se comprendre d'un point de vue sociologique être resitué à l'intersection de quatre différents processus de transformations sociales actuellement observables dans nos sociétés capitalistes, processus à première vue indépendants, mais qui sont, comme on nous le suggérons, étroitement liés à une même dynamique socio-historique. Les voici :

1. Une augmentation du seuil de sensibilité à l'insécurité: un héritage du système de protection sociale actuel
2. La cause de l'enfant et l'émergence d'un nouveau modèle éducatif normatif
3. L'analogie entre ce nouveau modèle éducatif normatif et le nouvel esprit du capitalisme
4. La question sociale masquée par une question morale

#### **2.1.1. Une augmentation du seuil de sensibilité à l'insécurité: un héritage du système de protection sociale actuel**

En premier lieu, nous pouvons dire avec Castel (2003) que nous vivons actuellement en Europe occidentale dans des sociétés parmi les plus sûres qui aient jamais existé. Nos sociétés sont hautement pacifiées, notamment par tout un système de protections sociales et par le monopole de la violence légitime exercé par l'Etat, qui a affranchi les individus de la peur de vivre au jour la journée, à la merci du moindre accident de parcours. Pourtant, ces systèmes de sécurisation qui sont des constructions complexes et fragiles (confrontés à un mouvement d'ébranlement actuellement) portent en eux-mêmes le risque de faillir à leur tâche et de décevoir les attentes qu'ils font naître. "La recherche des protections créerait ainsi elle-même de l'insécurité" (Castel, 2003 : 6). Ainsi, le sentiment d'insécurité reflète le décalage entre une attente socialement construite de protection, et les capacités effectives d'une société donnée à les mettre en œuvre.

Héritiers de ce système de protection sociale qui nous assure la sécurité et qui s'ébranle, nous sommes désarmés face à des situations potentiellement génératrices d'insécurité. Dans le cas de la maltraitance, la scandalisation ressentie à l'égard des enfants et son pendant logique, le désir de les protéger à tout prix et toujours davantage, reflètent les attentes, socialement construites, que nous avons à l'égard de la protection sociale, et qui sont déçues lorsqu'il y a maltraitance avérée.

Autrement dit, la période des Trente Glorieuses (1945-1975) qui a permis d'asseoir les systèmes de protection sociale, participe d'un processus de civilisation et de monopolisation de la violence physique par l'Etat [processus de longue durée bien décrit par Elias (1973/1975<sup>6</sup>)], qui impose aux individus des standards de comportement caractérisés par une exigence toujours plus forte du contrôle de soi. Dans ce mouvement, on peut comprendre que bons nombres d'attitudes, considérées auparavant comme acceptables (perdre le contrôle de soi et laisser cours à ses émotions face à l'enfant) apparaissent désormais comme scandaleuses, sinon pour le moins inacceptables. Tout se passe donc comme si les « murs invisibles » entourant l'individu civilisé, dont nous parle Elias étaient encore en train de s'élever.

---

<sup>1</sup> Le nombre de cas de maltraitance signalés ont été multiplié par 25, 12 cas recensés en 1989, 300 cas en 2000, voir Secrétariat du Grand Conseil, *Rapport de la commission de contrôle de gestion concernant l'Office de la jeunesse*, mars 2003.

<sup>2</sup> Correspondances de l'enseignement primaire genevois, no 19, janvier 2004.

<sup>3</sup> "Organisations, création d'un réseau suisse des droits de l'enfant", in *Questions familiales* 2/04.

<sup>4</sup> On sait par ailleurs que l'actualité des questions de maltraitance est présente dans bons nombres de pays voisins, voir les statistiques dans Gabel (1999) ou Serre (2001).

<sup>5</sup> C'est précisément l'évidence des émotions ressenties implicitement face à ce type de phénomène que nous nous proposons de questionner ici. La force de ces sentiments et le fait qu'ils demeurent généralement indiscutés et indiscutables constituent le fait déclencheur à l'origine de notre travail de traduction d'un problème social en un problème sociologiquement pertinent. On précisera encore ici que notre propos ne cherche en aucun cas à nier l'existence des faits de maltraitance infantile, mais questionne plutôt la réaction sociale que ce phénomène suscite (Hacking 2001).

<sup>6</sup> Elias (1973/1975) montre bien que la modification des structures émotionnelles (sensibilité à la violence) est liée à une modification des structures sociales. L'Etat en intervenant de plus en plus créé de la sécurité (matérielle et physique), et par là déplace vers le haut le seuil de sensibilité à l'insécurité.

### 2.1.2 La cause de l'enfant et l'émergence d'un nouveau modèle éducatif normatif

En deuxième lieu, la forte attention portée à l'enfant (et à sa protection), qui se manifeste par une intervention accrue face au phénomène de maltraitance en tant que problème social, est indissociable de la reconnaissance de l'enfant en tant que sujet de droit, et d'un nouveau modèle éducatif normatif qui lui est attaché. On sait que le rapport à l'enfant a changé ces dernières décennies, et ceci, plus particulièrement, depuis la reconnaissance des droits de l'enfant (en 1959 dans la déclaration des droits de l'enfant; puis adoptée en 1989 par la convention internationale des droits de l'enfant). De Singly (2004) résume ces droits<sup>7</sup>: l'enfant devient un individu à part entière. Sa première dimension identitaire ne réside pas dans son origine familiale ou sociale, mais il a droit à une identité strictement personnelle. Dès lors, l'éducation se modifie : elle n'a plus pour fonction de modeler l'enfant selon les souhaits des générations précédentes, de ses parents, ou des autorités éducatives. Il s'agit désormais pour les parents, avec le soutien d'éducateurs et de proches de permettre à l'enfant de développer ses propres ressources, de chercher sa voie originale, de construire sa vie comme une œuvre d'art, de s'épanouir personnellement. Pour résumer, on dira que d'un être non autonome, en état de dépendance et sous tutelle qu'il était jusqu'à récemment, l'enfant est considéré aujourd'hui comme un être individualisé, détenteur de droits, doté d'une « personnalité latente » et d'un potentiel qu'il convient de révéler. Cette nouvelle représentation de l'enfant ne va pas sans infléchir en effet sur la définition des rôles parentaux. C'est à la famille qu'il revient de garantir le développement de cette individualité et l'autonomie qui en découle. La responsabilité parentale se déplace alors de la défense d'un modèle moral, imposé d'en haut, de l'adulte à l'enfant, à la promotion d'un modèle « de proximité » où chaque parent est chargé de créer un environnement propice à cette individualisation (Martin 2004).

### 2.1.3 L'analogie entre ce nouveau modèle éducatif normatif et le nouvel esprit du capitalisme

Troisièmement, selon un large consensus des chercheurs en sciences sociales, on assiste depuis les années 1980 à l'émergence de ce que Boltanski et Chiapello (1999) ont nommé le « nouvel esprit du capitalisme », caractérisé par une radicalisation et une universalisation croissantes des principes de concurrence et de marchandisation du monde social (Marktvergesellschaftung : M.Weber). Selon ces deux auteurs, ces transformations en cours se reflètent de façon prototypique dans les discours managériaux contemporains et dans l'image qu'ils dressent des compétences socio-psychologiques et culturelles requises de la part d'un salarié « employable », qui se doit d'être à la hauteur des demandes d'un marché de l'emploi de plus en plus exigeant en matière de la qualité du « capital humain ». Les notions-clé en usage dans les discours de management sur la qualité des ressources humaines telles que « flexibilité », « mobilité », « lifelong learning », « auto-evaluation », « bench marking » ou « self management » semblent en même temps indiquer une sorte de nouveau stade du processus de civilisation analysé par Elias. Tandis que pour l'époque de l'Ancien régime, la société de cours représentait une sorte de laboratoire social pour l'élaboration d'un habitus civilisé, limité d'abord aux membres d'une petite élite et ensuite successivement répandu dans toutes les couches de la société, il semble permis d'avancer que ce rôle est aujourd'hui joué de nos jours par les élites économiques, qui se trouvent d'abord et en première ligne visées par les nouvelles exigences socio-psychologiques en matière de maîtrise de soi et d'habitus flexible, avant que ces normes élaborées par et pour ces élites connaissent une diffusion dans les autres strates du monde social. De nombreuses analyses largement convergentes ont souligné le caractère contraignant de ce modèle normatif et la (sur)charge psychologique supplémentaire (la "fatigue d'être soi" : Ehrenberg 1998) qui l'accompagne pour les individus soumis à ce régime de régulation sociale.

Selon la perspective théorique choisie pour la construction de notre objet de recherche, bon nombre de ces nouvelles normes et exigences adressées à l'Homo oeconomicus contemporain se reflètent de façon plus ou moins directe et explicite dans le contexte des discours *main-stream* en matière de rapport social à l'enfance et d'éducation des enfants ainsi que des normes de « bienveillance » véhiculées<sup>8</sup>.

- L'idée de rapports sociaux non hiérarchiques y prend la forme d'une conception horizontale des rapports parents-enfants, idée qui s'oppose à celle d'un rapport d'autorité vertical fortement répandue - il n'y a pas si longtemps encore - dans le sens commun dominant en matière d'éducation (Martin 2004)<sup>9</sup>. Etant donné que cette représentation du rapport parent-enfant évacue du domaine du pensable tout aspect de pouvoir et de domination, de privilèges et de non-réciprocité, on peut raisonnablement penser que « donner des ordres » ou se faire obéir renvoient à une « pédagogie noire » révolue et évoquent des images repoussoirs à un tel point déjà enracinées dans l'habitus civilisé et l'économie affective des individus contemporains qu'ils s'accompagnent de sentiments de gêne et de honte dotés d'une force d'autocensure considérable.

- Le principe de « coaching » promulgué par le discours managérial contemporain y prend l'allure d'une pédagogie d'encadrement parental d'un processus de « learning by doing » continu où les parents jouent eux aussi le rôle de

<sup>7</sup> Cette nouvelle conception de l'enfant qui semble faire consensus résulte en fait de "luttres symboliques" entre des groupes qui sont en désaccord, savant et social; il ne faut pas négliger les rapports de pouvoirs, de concurrence que se livrent enseignants, travailleurs sociaux, médecins, psychologues autour de la définition de l'enfance et de ses droits.

<sup>8</sup> On sait qu'en France, le concept de bienveillance apparaît à la suite de celui de maltraitance, dans les années 1980, et désigne globalement tous les actes qui permettent de faire émerger les potentialités, les compétences enfouies et les ressources de l'enfant, l'aider à construire son identité dans la sécurité affective et l'épanouissement de toutes ces compétences (Rapoport, 2004). L'émergence de ce concept peut-être interprétée avec Elias comme une nouvelle poussée du « processus de civilisation » et une radicalisation de la dynamique historique en matière de régulation morale et sociale des « affaires de famille » esquissées ci-dessus.

<sup>9</sup> Tout se fait comme si la famille « patrimoniale » traditionnelle, basée sur la transmission intergénérationnelle d'un capital matériel accumulé, se voyait de plus en plus remplacée par une famille (re-)productrice de capital culturel sous forme d'un lifelong learning, transformant le rôle de parent en métier de « manager familial » et de « coach » et introduit en même temps d'une certaine façon l'idée de « métier d'enfant » (Chamboredon & Prévot, 1973) de plus en plus soumis à une régulation normative minutieuse.

« coachs », de bons entraîneurs d'équipe qui transmettent leurs compétences par la pratique partagée avec la jeune génération.

- Le principe "d'autonomie", fortement revendiqué dans le nouveau discours managérial et qui doit conduire à l'épanouissement personnel dans le monde du travail, se retrouve dans le désir de laisser l'enfant avoir une autonomie (sa chambre à lui, sa musique, son argent de poche) et dans le but de favoriser également son épanouissement.

- "L'écoute" que doit posséder le manager « moderne » semble devenir une valeur essentielle, reprise au sein des principes éducatifs : il faut désormais savoir écouter les besoins de l'enfant afin de révéler le potentiel dont celui-ci est porteur.

- Le thème de "l'épanouissement personnel" se retrouve tant dans le discours managérial que dans les discours décrivant la bonne éducation de l'enfant<sup>10</sup>.

#### *Les conditions sociales de possibilité d'un habitus flexible, et des nouvelles façons d'éduquer l'enfant*

Mais quand l'observateur de ces transformations en cours nous parle de l'« individu » au singulier et fait référence de façon générale aux transformations de son habitus, ne tombe-t-il pas dans le piège d'une vision monolithique du monde social et bien souvent dans celui d'une vision ethnocentriste des réalités sociales. Ne faut-il pas tenir compte des conditions matérielles de possibilité (Möglichkeitenbedingungen : M. Weber) particulières pour la production et reproduction sociales d'un tel habitus flexible et réflexif à la fois sur le niveau de l'imposition d'un ensemble d'exigences normatives quant à l'employabilité d'un individu que sur celui de la production familiale d'un individu à la hauteur de telles exigences ? Est-ce que l'on peut faire abstraction des inégalités notables des conditions de vie matérielles et symboliques [ressources en capital culturel, compétences socio-psychologiques, pratiques de loisirs (lectures, rôle de la télévision etc.), temps de négociation, espace à disposition pour la vie familiale et individuelle etc.] ouvrant un champ des possibles plus limité ou ouvert pour la production et l'acquisition d'un tel habitus ? L'oubli de telles déterminations sociales très répandue dans les diagnostics du temps qui courent *main-stream*, ne représente-il pas une forme d'ethnocentrisme de classe, à travers lequel l'observateur savant regarde et juge le monde social des « gens ordinaires » à partir d'un point de vue allant de pair avec son appartenance aux couches sociales privilégiées ? Tout se passe donc comme si l'ethos de classe des nouvelles couches moyennes, qui semble offrir des bases particulièrement favorables pour le développement des attitudes et aptitudes réclamées sous le signe de l'habitus flexible et employable se retraduisait en normes extrêmement contraignantes pour les familles des couches populaires et d'autant plus difficiles à respecter, qu'elles y rencontrent un autre ethos de classe marqué par une « culture de la nécessité » (Bourdieu 1979). En effet, l'habitus pédagogique qui est nouvellement demandé aux parents, à savoir un ensemble de dispositions et de compétences à coacher l'enfant, l'accompagner plus qu'à l'éduquer, l'écouter, négocier avec lui et le consulter, être flexible et non autoritaire, travailler l'environnement pour favoriser son apprentissage (c.f. point 2.1.2) dépend de conditions matérielles et symboliques bien précises. Ces dispositions qui se veulent "universelles" sont en fait des dispositions « particulières » que l'on retrouve surtout dans les classes moyennes et privilégiées de la société (faites par et pour celles-ci), et qui sont défendues dans les institutions comme les crèches ou l'école (Thin 1998, Chamboredon & Prévot 1973).

A titre d'exemple, des études faites dans les années 1970 et rapportées par les deux auteurs précités montrent, notamment, que les mères des classes privilégiées passent beaucoup plus de temps avec leur enfant (1,4 heure par jour), que les mères des classes populaires, car les premières ont souvent des horaires de travail souples et de surcroît sont libérées des tâches ménagères, alors que les mères des classes moins privilégiées ont des horaires de travail astreignants et doivent encore s'occuper du ménage, ce qui ne leur permet pas de passer autant de temps avec leur enfant (0,6 heure par jour). Dans ce cas, laisser parler l'enfant, l'encourager à parler, prêter attention à tout ce que dit l'enfant ne sont pas des dispositions qui sont favorisées dans les milieux populaires. De même, la disposition chez l'enfant à développer sa curiosité, qui est valorisée dans les classes privilégiées risque d'être difficile à acquérir dans les fractions plus populaires, où l'exiguïté de l'appartement impose à l'enfant (à travers les injonctions des parents) à se tenir dans son coin, de ne rien toucher parce qu'il ne faut ni salir, ni déranger.

Il ressort également que de nombreuses professions (enseignants, éducatrices de la petite enfance, conseillers en éducation, travailleurs sociaux) reprennent à leur compte les principes anti-hiérarchiques mis en avant dans le discours managérial des années 1990<sup>11</sup>. Tout se passe comme si dans les discours professionnels, le recours à l'autorité était de moins en moins toléré comme comportement convenable. Pour les enseignants, il s'agit moins d'avoir recours à l'autorité que de négocier avec l'enfant. On le sait, cette disposition se retrouve largement dans les milieux sociaux privilégiés. Kohn (1959), Bourdieu (1966), Kellerhals & Montandon (1990), puis Lahire (1995), Thin (1998) et Muchielli (2000) ont montré que l'éducation à la prime enfance et à l'enfance plus répressive restait en grande majorité le fait des classes populaires. Les familles populaires fixent des règles strictes aux enfants qu'ils ne doivent pas transgresser sous peine de répression qui se fait sur le champ. On est à l'opposé de pratiques qui viseraient de manière privilégiée à transmettre et à faire intérioriser une morale par un discours éducatif, à produire des dispositions par explicitation de principes moraux, qui permettent aux enfants de faire eux-même la part des choses, de discerner les bonnes influences des mauvaises. En gros dans les classes populaires, on privilégie la sanction physique immédiate qui se répète à chaque fois qu'il s'agit de limiter ce qui est perçu comme une prise de liberté par l'enfant, qui s'oppose à

<sup>10</sup> Le lien que nous suggérons entre le nouvel esprit du capitalisme et les nouveaux principes éducatifs se traduit aussi au niveau du vocabulaire utilisé pour parler de l'éducation de l'enfant : "ressource", "construire sa vie", "entrepreneur de soi", « compétences ». Le poids psychique que de telles exigences peuvent représenter pour les parents a été mis en lumière à travers le rapport à l'hyperactivité infantile en tant qu'analyste sociologique particulièrement pertinent des transformations en cours dans le domaine de l'éducation des enfants (voir la thèse d'Anne Dupanloup réalisée dans un projet de recherche FNRS dirigé par le requérant).

<sup>11</sup> Voir aussi Astier (2003).

toutes les formes de punition différées, qui font réfléchir et accroissent la période temporelle sur laquelle la sanction s'appliquent et que l'on retrouve dans les classes moyennes (on se trouve sur le mode du "je veux pas le savoir" éloigné de l'habitus flexible exigé aujourd'hui). Il est possible de mettre en lien ce type de sanction physique avec le fait que les classes populaires ne parviennent pas à se projeter dans l'avenir (Lazarsfeld 1981), et donc à privilégier des sanctions qui jouent sur l'intériorisation des principes sur le long terme, tout comme le fait de justifier la sanction qui paraît inaccessible lorsque l'on est pris dans les urgences de la vie quotidienne (Bourdieu 1977). Mais il faut aussi sans doute tenir compte des perceptions différentes de l'enfant. Dans les classes populaires, l'enfant est perçu comme un être fragile et irresponsable (qu'il faut donc éduquer) alors que dans les classes moyennes et privilégiées, l'enfant est perçu comme un adulte en devenir (qu'il faut donc coacher et accompagner) (Boltanski 1969). En même temps, en milieu populaire, l'enfant est gâté, on le "laisse profiter tant qu'il le peut", car il n'est qu'un enfant (Hoggart 1970); l'éducation se fait alors sur le mode d'un hédonisme réaliste (Bourdieu 1979); il peut regarder la TV, jouer avec des jeux qui coûtent chers (sans être forcément éducatifs), et ce type de comportement est parfois stigmatisé par les enseignants. A nouveau, il faut mettre en relation cette pratique éducative du laisser faire avec les conditions sociales : les familles populaires savent qu'ils n'ont pas à attendre beaucoup de l'Ecole, et que leur situation sociale ne va pas s'améliorer de façon substantielle (Hoggart et Passeron, 1970).

Comme nous l'avons dit plus haut, la configuration idéologique contemporaine et les représentations du monde social qu'elle alimente - égalité des chances pour tous dès le départ, individualisme - ne favorise guère une conscience claire du constat dressé par les études susmentionnées. Tout se passe comme si la question des rapports sociaux de classe paraissait désormais désuète. Chauvel (2001) et Schultheis & Chauvel (2003), Schultheis (1993/1997/2000) de même que Soulet (1994) Boltanski & Chiappelo (1999) montrent que ce phénomène d'oubli des classes sociales se trouvent à de nombreux niveaux, et que la thématique de la domination a petit à petit cédé la pas à la thématique de l'exclusion (Astier, 1995; Paugam, 1996; Messu, 2003).

#### **2.1.4 La question sociale masquée par une question morale**

Enfin, quatrième, un certain nombre d'observateurs le soulignent (Castel 2003, Murard 2003, Martin 2003), l'évidence des inégalités sociales - au cœur de la question sociale contemporaine - n'est pas thématiquée en tant que telle dans les discours politiques en Suisse et en France, qui privilégient des questions d'"ordre moral" (le thème de la responsabilité ou de la démission parentale face aux "incivilités" et à la violence urbaine et face à l'école; l'obsession des effets du divorce; le thème de la responsabilité individuelle face aux situations de chômage de longue durée et de précarité)<sup>12</sup>.

Par analogie à ces processus, nous partons de l'idée que le consensus apparent, dont semble être objet la question de la maltraitance dans le champ social (la doxa autour de la nécessité d'apporter une protection toujours plus poussée à la l'enfance maltraitée ou en danger, défendue autant dans les milieux politiques conservateurs que progressistes), dissimule à sa façon également une "question sociale" de taille, à savoir l'imposition par les classes moyennes et supérieures d'un modèle éducatif particulier (et par là tout un habitus) à des catégories sociales qui sont les plus éloignées des exigences normatives qui lui sont associées<sup>13</sup>.

On notera au passage que cette euphémisation se retraduit au niveau de l'état des savoirs produits sur la maltraitance. En effet, alors que le point de vue médical et thérapeutique couvre l'essentiel de la production des savoirs qui ont cours sur le sujet<sup>14</sup>, les recherches en sciences sociales - et en sociologie en particulier - sont beaucoup plus rares (Gavarini 2002, Hacking 2001, Serre 2001, Rapoport 2004). L'absence des sciences sociales - parmi les connaissances qui ont cours en matière de maltraitance - est riche d'enseignement. Ce vide relatif représente en soi une condition épistémologique de possibilité du procès de dénégation de la question sociale étant donné que les savoirs légitimes en la matière (susceptibles d'être mobilisés dans la pratique sociale comme catégorie d'interprétation des problèmes) sont d'abord ceux des médecins et des thérapeutes. Par ailleurs, cette désertion relative constitue, également en soi, l'originalité de ce projet de recherche qui permet d'éclairer ce phénomène avec une perspective théorique encore peu adoptée.

Le terrain empirique choisi - à savoir le champ institutionnel genevois de régulation sociale du rapport social à l'enfance et de la reproduction familiale, à partir de la question de l'enfance "maltraitée" ou en "danger" - servira comme une sorte de *révélateur* théoriquement pertinent des métamorphoses de la question sociale sous le règne du nouvel esprit du capitalisme. Tel est le dessein de cette recherche.

#### **2.2 Etat des recherches effectuées par le requérant**

L'objet de recherche visé par cette requête se situe à l'intersection de plusieurs recherches précédentes menées par le requérant depuis le début des années 1980. Celles-ci concernaient dans un premier temps la question des interventions politiques dans le cadre des formes de vie et des comportements familiaux<sup>15</sup>.

<sup>12</sup> Donzelot (1977) décrivait déjà ce phénomène de la "crise des familles" en montrant qu'elle était moins une réalité qu'une ruse des sociétés libérales afin de faire porter sur la famille une responsabilité accrue. Il faut mettre en lien cette nouvelle moralisation des familles avec l'idéologie néolibérale qui cherche à faire maigrir le système de protections sociales (voir notamment Wacquant, 1999)

<sup>13</sup> Castel (1995/2003) montre bien comment se sont souvent cristallisées sur des groupes particuliers, situés aux marges, tout ce qu'une société portait de menaces. Autrefois la figure du vagabond, puis celle du paupérisme, aujourd'hui celle de la délinquance juvénile ou de l'enfance maltraitée, comme nous le pensons.

<sup>14</sup> Pour la Suisse, voir notamment : Groupe de travail « Enfance maltraitée » (1992), Dardel Jaouadi F., Mannella C. (1994), Halpérin D.- S., Bouvier P., Rey Wicky H. (1997).

<sup>15</sup> 1985-1986 : „Mutter, Kind und „Vater Staat“: geplante und ungeplante Wirkungen sozialpolitischen Handelns.“; projet financé par l'Université de Constance.

Il s'agissait d'identifier les effets indirects et non voulus des politiques sociales visant tout particulièrement des formes de vie familiale représentées comme déviantes et défaillantes telles que les familles monoparentales (voir par ex. : 1987c ; 1988a).

Les analyses sociologiques des politiques sociales entamées à cet époque avaient d'ores et déjà comme particularité théorique et méthodologique, de concevoir et d'appréhender celles-ci sous l'angle d'un champ social spécifique, investi par une multitude d'institutions étatiques, parapubliques ou libres et un nombre considérable d'acteurs professionnels ou bénévoles se trouvant en situation de coopération et/ou de concurrence en ce qui concerne les enjeux matériels (ressources économiques, accès à des services etc.) et symboliques (reconnaissance d'un statut social et les droits particuliers qui en découlent) caractéristiques de ce champ d'intervention. En même temps, nous poursuivions une série de travaux de recherche concernant l'histoire sociale des politiques sociales en général, et des politiques familiales en particulier (voir surtout 1988e). Etant donné que la sociologie ne peut parvenir, comme le rappelait souvent Max Weber, à une compréhension des réalités sociales qu'au prix d'une reconstruction historique de ces réalités mettant en lumière pourquoi « les choses se présentent comme elles le font et pas autrement » (« das-so-und-nicht-anders-Gewordensein der Dinge erklären »), ces approches sociogénétiques des politiques sociales modernes représentaient une condition incontournable pour la mise en place d'une perspective théorique pertinente pour une objectivation réflexive d'un terrain dans lequel les sciences sociales avaient trouvé dès leur origine une bonne partie de leur raison d'être et dans lequel elles sont donc fondamentalement impliquées (1986b ; 1988b ; 1990b)

Dès la fin des années 1980, les travaux du requérant se sont orientés en partie vers le domaine de la comparaison interculturelle des régimes de protection sociale, ce qui ouvrait, par-delà des atouts heuristiques de prise de distance historique par rapport à l'objet des politiques sociales contemporaines, une distanciation réflexive supplémentaire<sup>16</sup>. Etant donné que les politiques sociales varient d'un contexte national à l'autre de façon considérable et évoluent selon une dynamique historique spécifique (path dependency), une connaissance approfondie des convergences et divergences du développement des politiques sociales dans de différents contextes nationaux peut constituer un atout théorique et méthodologique important (voir par ex. : 1989, 1990a ; 1990b ; 1992d). Ces travaux comparatifs concernaient surtout le contexte européen et tout particulièrement les cas de la France, de l'Allemagne et de la Suisse (1992 c ; 1996c ; 1996a ; 1998c ; 1998d). Ils furent systématisés et approfondis dans le cadre de deux recherches financées par la Deutsche Forschungsgemeinschaft<sup>17</sup> d'un côté et la Caisse des Allocations Familiales<sup>18</sup> de l'autre, recherches, qui nous permettaient de développer une approche « ethnologique » des champs de politiques sociales (1993b ; 1994a ; 1994c, 1995g).

Cette approche consista en un travail de terrain ethnographique, permettant une sorte d'observation participante des pratiques quotidiennes dans des administrations sociales et des interactions concrètes entre acteurs institutionnels et usagers (allocataires) aux guichets de ces bureaucraties sociales.

Sur le plan de nos interrogations théoriques, le « guichet », lieu où se rencontrent deux « logiques » bien différentes, celle du besoin et des contraintes pratiques vécues au quotidien par les demandeurs d'aide, et la logique formelle du « droit » de l'action bureaucratique, joua et jouera encore dans les recherches envisagées ici, un rôle paradigmatique pour l'analyse sociologique des modes de régulation sociale (surtout 1999a ; 1995d ; 1996f).

Depuis les années 1990, nos travaux s'intéressent tout particulièrement aux phénomènes d'exclusion, de vulnérabilité et de précarité sociales produits et reproduits dans nos sociétés capitalistes avancées. Grâce à la participation à une étude européenne autour de la question de la pauvreté urbaine extrême (1996h)<sup>19</sup>, nous avons développé une stratégie de recherche de longue durée, poursuivie dans le cadre de plusieurs projets successifs ou menés en parallèle, tournant autour des métamorphoses de la question sociale à l'époque contemporaine et traitant par exemple la question de la précarité des jeunes sous l'angle de la mise en pratique des politiques européennes pour l'emploi dans quatre pays différents<sup>20</sup>, tandis qu'un autre projet comparatif parallèle mettait en lumière les nouvelles formes de gestion publique de la déviance en Europe comme l'autre face de la *nouvelle question sociale* et d'un nouveau type de régulation publique à caractère « social libéral »<sup>21</sup>.

À la fin des années 1990, une recherche menée au sein d'une grande entreprise suisse venant de fusionner et de se séparer de plusieurs milliers d'employés nous a permis d'approfondir ces approches sociologiques de la question sociale contemporaine<sup>22</sup>. Ici, nous avons pu mettre en pratique des approches quantitatives (analyse statistique du profil social des populations touchés) et qualitatives (entretiens compréhensifs) dans l'analyse des transformations socio-économiques en cours en combinant dans la perspective théorique mise en place les apports de trois œuvres sociologiques récentes essentielles pour notre propre construction théorique de l'objet de recherche, à savoir celles de Bourdieu, Castel, Boltanski, dont nous avons pu mettre en évidence les affinités électives et les complémentarités

<sup>16</sup> 1986-1987 : „Sozialpolitiken im Vergleich: Leistungen für Familien Alleinerziehender in Frankreich und Deutschland.“; projet financé par la Fondation Bosch/Ludwigsburg (co-requerants: M. Maruani/CNRS et R. Lenoir, Université de Paris I).

<sup>17</sup> 1989-1992 : „Theoretische und methodologische Probleme des interkulturellen Vergleichs wohlfahrtsstaatlicher Praxis“, projet financé par la Deutsche Forschungsgemeinschaft/Bonn.

<sup>18</sup> 1988-1991 : „La famille: une catégorie du droit social. Vers une comparaison des politiques familiales française et allemande. « ; projet financé par la Caisse Nationale des Allocations Familiales/Paris.

<sup>19</sup> 1993-1995 : „Extrem urban poverty and welfare policies“, (Transnational economic and social research programme Poverty III), (contractor).

<sup>20</sup> 1998-2001 : "Evaluation de la mise en oeuvre d'une politique de lutte contre la précarité des jeunes dans les pays de l'UE, TSER Commission de l' U.E. ; (coordinator).

<sup>21</sup> 1998-2001 : "Les nouvelles formes de gestion publique de la déviance en Europe", TSER/ Commission de l' U.E. (contractor) .

<sup>22</sup> 1998-2000 : « Une entreprise non reconnaissable: analyse sociologique des conséquences sociales de la modernisation économique d'une entreprise suisse » ; projet financé par l'entreprise concernée.

fructueuses en les publiant, parallèlement aux travaux de recherche esquissés, en langue allemande dans la collection dirigée par le requérant aux Presses Universitaires de Constance.

Cette perspective théorique a trouvé une mise en pratique dans deux projets de recherche récents. L'un concerne les souffrances sociales accompagnant le processus de transformation de la société salariale en Allemagne et réunit une équipe de près de 30 chercheurs allemands utilisant la technique de l'entretien compréhensif pour une mise en lumière des conditions de vie et de travail quotidiennes sous le signe du nouvel esprit du capitalisme<sup>23</sup>. L'autre concernait les interdépendances entre transformations socio-économiques, leurs effets anormaux et la montée du populisme de droite en Europe<sup>24</sup>.

Finalement, une recherche actuellement en cours mandatée par le Grand Conseil de l'Etat de Genève<sup>25</sup> vise à cerner les transformations du rapport social à l'enfance et à la jeunesse en cours depuis le début des années 1990. La demande politique à l'origine de cette recherche appliquée est motivée principalement par une augmentation considérable des cas de maltraitance répertoriés. Cette étude appliquée profite grâce au mandat politique d'un accès privilégié à un champ social normalement entouré de barrières juridico-administratives et d'interdits (secret médical etc.) et nous a permis d'explorer un terrain d'investigation scientifique particulièrement riche, sorte de laboratoire sociologique permettant d'observer et d'analyser l'émergence de nouvelles formes de représentation et de gestion publiques de la question sociale<sup>26</sup>. Le but de la présente requête sera donc de prolonger cette étude pilote et de transformer l'objet d'une recherche appliquée et circonscrite selon la demande politique en objet de recherche fondamentale.

### **2.3 Plan de recherche détaillé :**

#### **2.3.1 Problématique, objectifs et hypothèses**

Actuellement à mi-parcours du mandat de recherche financé par la Commission de contrôle du Grand conseil genevois pour une étude portant sur « l'évolution des situations concernant la protection de l'enfance et de la jeunesse dans le canton de Genève depuis 1990 », nous nous rendons compte de l'ampleur de la tâche et de l'intérêt scientifique de l'objet que nous sommes en train d'investiguer. Ce premier objet, préconstruit selon une logique politicojuridique, cache un objet sociologique d'un grand intérêt théorique. Ce qui nous apparaissait en premier lieu comme une recherche appliquée et circonscrite, semble prédisposée à être retraduite en recherche fondamentale.

Il nous est apparu, comme on l'a dit plus haut, que le phénomène de "maltraitance" et de l'"enfance en danger" représentait un analyseur privilégié des transformations relatives à la régulation politique de la reproduction familiale. Autrement dit, en deça ou au-delà des discours, c'est bien la reproduction sociale d'un certain ordre social, d'une certaine structure de rapports entre groupes sociaux qui constitue l'arrière fond des investissements considérables des acteurs engagés dans le travail de définition et de prise en charge des situations de « maltraitance ». Ainsi les représentations des "familles maltraitantes" [qui se fondent (et véhiculent) sur (des) représentations de la bonne famille] participent très directement des stratégies qui concourent à la reproduction de l'ordre symbolique et des structures sociales (Lenoir, 2003, Schultheis 1997; Schultheis & Pigot, 2004).

Se donnant pour objet l'étude - à partir du repérage officiel de certaines familles déviantes - des transformations du rapport social à l'enfance et de la régulation politique de la reproduction familiale, notre projet de recherche se fixe les objectifs suivants :

1. Reconstruire le processus socio-historique d'émergence, consubstantiel aux transformations macro-sociologiques contemporaines (1980-2004), de la maltraitance (et de ses divers avatars « enfance en risque » et « enfance en danger ») en tant que catégorie-cible d'action publique et d'intervention dans la sphère de la vie de famille.
2. Identifier et analyser chez les responsables du dépistage, du suivi et de la prise en charge des situations de maltraitance (infirmières, enseignants, travailleurs sociaux, médecins, juges et autres acteurs), la vision qu'ils se font des familles « maltraitantes », c'est-à-dire à la fois la manière dont ces responsables perçoivent ces familles, l'interprétation qu'ils font de leurs problèmes et les mesures qu'ils mettent en place afin de les « traiter ». Plus concrètement, il s'agit de mettre en lumière de quelles façons les experts professionnels impliqués dans le champ de régulation visé font l'anamnèse des problèmes rencontrés en se référant soit à des catégories de pensées empruntées au discours médical/thérapeutique, au discours moral/éthique ou encore au discours socio-économique. Et de quelle façon ils contribuent ainsi au travail de représentation sociale des phénomènes visés.
3. Faire émerger auprès de familles populaires vivant dans un quartier populaire désigné comme « zones à risque », la vision qu'elles ont des problèmes quotidiens relatifs à l'éducation de leur enfant, afin de mieux comprendre les décalages structureaux qui se nouent entre elles et les nouvelles

---

<sup>23</sup> 2002-2003 : „Das Elend der Welt. Zur Sozioanalyse materieller und symbolischer gesellschaftlichen Leidens », Recherche financée par la Deutsche

<sup>24</sup> 2002-2004 : Socio-economic change, individual reactions and the appeal of the extreme right (SIREN), TSER/ Commission de l' U.E.; (contractor)

<sup>25</sup> 2004-2005 : « Etude sociologique sur l'évolution des problèmes touchant la jeunesse à Genève » ; Recherche financée par le Grand Conseil de l'Etat de Genève.

<sup>26</sup> Certaines de nos hypothèses théoriques concernant les transformations en cours sur le plan du rapport social à l'enfance ont pu être testées dans un projet de recherche financé par le FNRS sous le titre « L'hyperactivité infantile comme révélateur de mutations dans les domaines de la santé et de l'éducation » (2001-2003), projet couronné par la thèse de Mme.A. Dupanloup soutenue en mai 2004 à l' Université de Neuchâtel sous la direction de Franz Schultheis.

exigences éducatives normatives qui pèsent sur la reproduction familiale, et leur manière de faire face aux soupçons et stigmates sociaux.

Nous l'avons dit plus haut, la constitution du problème maltraitance proprement dit a été peu développé par les sociologues, même si la sociologie a pu contribuer à l'analyse des problèmes sociaux comme l'échec scolaire, ou de l'enfance inadaptée (notamment Pinel & Zafiropoulos, 1978; Tahon, 1995; Thin, 1998; Von Zanten, 2001). Ces travaux ont notamment mis en évidence les discours des professionnels du social et leur perception des problèmes des familles populaires. Au-delà de la diversité des catégories de perception véhiculées par les uns et les autres, ces discours ont pour point commun d'évacuer ou d'euphémiser – parmi les causes du problème - les rapports sociaux de classe. Reprenant ces travaux, nous faisons également l'hypothèse qu'il y a euphémisation lorsque les professionnels parlent des causes qui amènent les familles à "maltraiter" leur enfant. On l'a dit, l'objet maltraitance a été construit par un ensemble d'experts mais en l'absence des sociologues. Par là, il a été constitué en tant que question médicale, thérapeutique, questions qui cachent sa dimension sociale. Il s'agira pour nous de déconstruire ces phénomènes comme faits sociaux proprement dit et de faire surgir cette dimension essentiellement sociale de la question de maltraitance euphémisée jusqu'alors.

Venons en maintenant à des questionnements plus concrets qui permettent d'éclairer ce point. Parler d'enfance maltraitée, c'est dire implicitement que l'enfant est repéré par un certain nombre de professionnels représentant diverses institutions qui se basent sur des grilles qui leur permettent, à partir de certains signes de parler de soupçon de maltraitance, ou de maltraitance avérée. Mais ces signes, quels sont-ils au juste ?

Si l'on en juge de par le bulletin *Correspondances de l'enseignement primaire genevois* (2004 : 4-5) qui s'adresse spécifiquement aux enseignants et infirmières scolaires, il peut s'agir entre autre :

d'un état de santé inquiétant (manque évident de soins, négligence en matière d'hygiène corporelle, alimentaire, vestimentaire); de traces de blessures non accidentelles sur la peau (marques de coups, brûlures); de confidences d'un enfant qui se sent rejeté, dénigré, maltraité; de brusques changements d'attitude ; de comportements ou des propos liés à la sexualité; de chocs émotionnels (deuil, divorce, déracinement, etc.) ou encore, comme le souligne ce même bulletin: "Pourquoi tel élève ne fait-il aucun progrès depuis Noël ? Qu'est-ce qui bloque tel autre dans ses apprentissages ? Pourquoi celui-ci ne parle-t-il presque plus, on dirait que rien ne l'intéresse ?" Parmi les facteurs explicatifs de la maltraitance infantile, il est mentionné en premier : "le modèle éthique de la famille et la structure de cette dernière". L'interprétation proposée au problème met en cause d'emblée le fonctionnement familial et les défaillances familiales. On le voit, le travail de repérage ne va pas sans euphémiser la question sociale. Cette euphémisation de la structure sociale est au centre de notre questionnement général, et constitue une de nos hypothèses importantes.

Cette hypothèse générale s'accompagne de toute une série d'interrogations sociologiques qui structureront notre travail de terrain et dont on présente ci-dessous un échantillon sommaire pour illustrer cette démarche :

- quels sont les signes d'alerte qui mobilisent l'attention les agents des différents types d'institutions concernés dans leur travail de repérage des situations à risque ?
- ont-ils évolué ces dernières années ? (plus concrètement : quels faits, qui ont été ignorés ou délaissés avant, sont pris en considérations nouvellement ?)
- est-ce que l'on peut mettre en évidence l'hypothèse empruntée à une vision éliásienne du processus de civilisation récent, selon laquelle on assisterait sur le plan psychogénétique de ce processus à une sorte de poussée nouvelle en matière d'élévation de « murs invisibles » (interdits et protections) entourant les individus et sur le niveau macrosociologique ou sociogénétique à un renforcement du processus de monopolisation étatique de l'exercice de violence légitime avec une intervention massive de la part du contrôle étatique à l'intérieur de la vie familiale épargnée jusqu'alors et est-ce que les changements identifiables sur le niveau des règles normatives imposées aux comportements éducatifs justifierait de parler d'un nouveau « régime » d'éducation familiale en voie d'émergence ?
- qu'est-ce qui motive, sur la base de cas concrets à rapporter par les interlocuteurs, la décision de suivre une famille ou un enfant (où la maltraitance n'est tout au plus que "présumée"), de celle qui motive une décision de prise en charge effective ? Etablissent-ils des différences entre des familles « maltraitantes » qu'ils estiment pouvoir ramener à l'ordre de celles pour lesquels le travail d'encadrement leur semble se révéler impossible ?
- quels sont les types de mesures prises par les différents acteurs concernés et par rapport à quelles principes d'ordre moral, social, légal ou technique justifient-ils ce choix ?
- quelles sont les caractéristiques sociales typiques des familles « maltraitantes » selon les représentations que les enseignants, infirmières scolaires, médecins, les travailleurs sociaux, ou juges donnent des familles "à risque" ? (milieu ou classe sociale, capital culturel, situation économique, catégorie ethnique, type familial, pathologies physiques ou mentales, quartier d'habitation etc.)
- quels poids respectifs les enseignants, infirmières scolaires, médecins, les travailleurs sociaux, juges accordent-ils dans leurs définitions et interprétations des faits de maltraitance aux problématiques proprement familiales (crises conjugales, divorce, reconstitution familiale, familles nombreuses etc.), aux facteurs psychologiques et de santé (toxicomanie, alcoolisme, dépression, etc.) et respectivement aux conditions sociales difficiles (travail précaire, chômage, etc.) ?
- est-ce qu'ils présentent une vision « mono-causale » des phénomènes de maltraitance, accordent-ils un poids prépondérant à une facteur ou offrent-ils une image pluridimensionnel des causes de ces faits sociaux ?
- comment les professionnels de ce champ d'intervention sociale s'accommodent-ils des exigences partiellement bureaucratique qui traversent leurs pratiques ?



- de quelle marge d'autonomie disent-ils jouir dans l'application des règles juridiques et bureaucratiques ?
- comment les agents institutionnels pensent-ils la notion de maltraitance ? En ont-ils une définition plus ou moins précise ? Si oui, d'où tirent-ils leurs définitions (de leurs études, de cours de perfectionnement, de lectures, de discussions avec des agents institutionnels plus expérimentés, de leurs propres expériences). Comment bricolent-ils le cas échéant entre définitions théoriques et pratiques ? Opèrent-ils une différence entre la notion de "enfant en risque", "en danger", "maltraité" ?

Nous l'avons dit, nous chercherons également à recueillir et analyser le point de vue que portent les familles sur les institutions, et leur rapport aux nouvelles exigences normatives en matière d'éducation. Voici certaines questions que nous nous posons :

- Quelles difficultés les familles populaires rencontrent-elles dans l'éducation de leur enfant au quotidien ?
- Quelles perceptions ont-elles de leur enfant ? De ses droits et devoirs ? Est-il considéré comme un être fragile qu'il faut éduquer selon le même modèle que les parents ont vécu ? Ou faut-il au contraire l'accompagner, car il n'est qu'un individu en devenir ?
- Quel rapport les familles ont-elles à l'autorité, comment se manifeste-t-elle lors de fautes commises par l'enfant ? Comment les familles justifient-elles les sanctions qui s'ensuivent ? Font-elles référence à leur propre vécu d'enfant ?
- Les familles sont-elles conscientes des décalages entre leurs pratiques éducatives et celles d'autres institutions, comme l'école ? Si oui, comment le vivent-elles ? en parlent-elles ? de quelle manière ? vivent-elles des formes de malaises ?
- Quelles perceptions les familles se font-elles des institutions qui stigmatisent leurs pratiques, notamment de l'école ?
- Vivent-elles des injonctions contradictoires venant de l'école ?
- Quelles attentes manifestent-elles à l'égard de l'école ?

Certaines de ces interrogations inspirées et nourries par le travail théorique préalable et un premier contact avec le terrain dans le cadre de la recherche exploratoire en cours, se laissent d'ores et déjà retraduire en hypothèses telles que :

1. L'augmentation considérable des signalements de cas de maltraitance documentée sur le plan de la statistique publique ne reflète pas simplement une transformation des comportements des familles (comme disait si bien Durkheim : « Les données ne sont pas tout simplement données mais construites... ), mais se situe à l'intersection de plusieurs changements complémentaires et en retraduit les effets agrégés. Ils sont entre autres produits par :

- 1.1. Un renforcement et un raffinement du dispositif de protection de l'enfance sur le plan de l'appareil juridico administratif et médical et la mise en place d' un système de dépistage de plus en plus efficace.
- 1.2. Un élargissement du champ sémantique de la notion de maltraitance (des « situations de fait » ayant échappées auparavant à cette définition s' y trouvent maintenant subsumées et transformées en « situation de droit ».
- 1.3. Un artefact statistique dû à l'intégration de faits d'un autre ordre (par ex. la violence conjugale intégrée depuis l' année 2003 dans la statistique de la maltraitance).

2. Le raffinement du dispositif de protection sociale se traduit par une sorte de soupçon de plus en plus poussé et généralisé de la part des institutions, parfois de jugements concrets et manifeste par là-même d'une augmentation considérable des exigences normatives et des contraintes morales et cognitives en matière de style éducatif, qui pèsent sur les familles, qui le manifestent lors de leurs témoignages par des signes de malaise et de désorientation.

2.1. Tout donne à penser que le poids de ces contraintes s'avère particulièrement lourd en conséquences à assumer pour les familles populaires dont l'éthos de classe et le style éducatif diffèrent nettement de ceux caractéristiques de familles de couches moyennes ou privilégiées.

3. Puis, nous avançons que ce lien entre éthos de classe, style éducatif et conformisme avec les valeurs véhiculées par l'ère du temps se retrouve dans les « ethnothéories » et sociologies spontanées des acteurs professionnels investis dans le champ de régulation sociale visé, mais que ce savoir est objet de tabous et d'euphémisations. Selon notre hypothèse de recherche, cette euphémisation renvoie à une sorte de "double bind" que les acteurs entretiennent avec la question sociale en jeu. D'un côté, ils se rendent compte que les comportements (dé)classés comme actes de « maltraitance » sont en lien étroit avec des conditions matérielles de vie et l'habitus social des familles de milieux populaires, d'autre part, ils ont de la peine à l'avouer ouvertement et semblent se soumettre à l'auto-censure afin d'éviter le piège d'une stigmatisation supplémentaire de leur clientèle.

D'autres hypothèses de ce type se laisseraient déduire sans difficultés du cadre théorique général de notre projet développé en haut, mais son caractère de travail de terrain ethnographique nous invite à appliquer en même temps et (de façon égalitaire) des méthodes d'exploration et d'engendrement d'hypothèses selon la logique classique de la grounded theory (Glaser & Strauss, 1967). L'objectivation participante des faits sociaux repérables dans notre champ d'observation et d'analyse empiriques nécessitera une grande ouverture par rapport aux situations à rencontrer et aux processus sociaux à investiguer.

### 2.3.2. Matériaux à investiguer

Notre projet de recherche comporte deux terrains. D'une part, l'analyse d'un "terrain institutionnel", d'autre part, le terrain ethnographique d'un quartier spécifique. Le terrain du champ institutionnel est appréhendé selon un découpage juridico-administratif; il recouvre la totalité du territoire genevois et concerne l'ensemble des institutions et acteurs engagés dans la protection de l'enfance. Le terrain ethnographique recouvre un quartier populaire<sup>27</sup> du canton de Genève. Les matériaux qu'il s'agira de récolter dans chacun de ces terrains sont de natures diverses : il s'agit de sources orales et écrites de différents caractères. Les voici :

#### *Approches d'un champ institutionnel*

- Une trentaine d'entretiens approfondis semi-directifs avec un échantillon représentatif des différents professionnels du champ institutionnel impliqués dans la protection de l'enfance: médecins, psychiatres, pédo-psychiatres, psychanalistes, pédiatres, membres d'associations de défense de l'enfance en danger (SOS enfants, Le Point, LAVI, etc.), représentants de l'Office de la jeunesse, juges pour enfants, brigadiers des mœurs, membres du parquet, procureur général.
- La consultation et l'analyse de contenu de documents rédigés par les travailleurs sociaux, médecins : dossiers établis sur les enfants victimes (« soupçonnée » ou « avérée ») de maltraitance, protocoles et bulletins d'information, documents de sensibilisation mis à dispositions des professionnels de l'éducation afin de cadrer leur travail de dépistage et de prise en charge des situations de maltraitance.
- Analyse de contenu des débats parlementaires et textes de loi (motion).
- Analyse de contenu d'articles de presse, couvrant la période 1990-2004.
- La consultation et l'analyse d'informations statistiques provenant de sources diverses (Office cantonal de la statistique, Office de la jeunesse, Police genevoise, Rapport de gestion du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève).
- Analyses critiques de la littérature médicale ou thérapeutique traitant de la maltraitance infantile.

#### *Approches du terrain ethnographique*

- Une trentaine d'entretiens semi-directifs avec les acteurs professionnels directement confrontés avec la population du quartier (infirmières, enseignants, inspecteurs généraux, travailleurs sociaux, assistants sociaux, policiers, îlotiers, animateurs et éducateurs, association de parents d'élèves, curé, concierges et autres...).
- Des périodes d'observation ethnographique régulières menées dans le quartier choisi (discussions avec des commerçants, concierges, cafetiers)
- Une série d'entretiens compréhensifs avec des familles populaires vivant dans le quartier.

Précisons que nous profiterons du laisser passer du chef du département d'instruction public qui nous permet d'entrer en contact avec des professionnels parfois peu enclins à ouvrir leurs portes aux sociologues. Vu les barrières considérables qui entourent notre projet (secrets professionnels, tabous sociaux, scrupules moraux), la levée du secret professionnel accordé constitue une garantie indispensable pour sa faisabilité.

### 2.3.3. Complémentarité entre deux projets

Notre projet entretient une collaboration étroite avec le projet DO-RE de Philippe Longchamp, soumis au même moment, et qui s'intitule "*Infirmières scolaires et familles précaires: pour une meilleure compréhension des liens entre conditions sociales et rapport à la santé/maladie*". Les deux projets constituent des requêtes indépendantes et peuvent donc être réalisés séparément. Cependant, ils entretiennent une étroite solidarité quant à leur problématique, raison pour laquelle nous jugeons pertinent de favoriser les synergies entre les deux équipes de recherche. Une collaboration étroite entre HES et Université nous semble innovante et permettrait d'expérimenter la complémentarité entre recherche fondamentale et recherche orientée vers la pratique. La recherche de Longchamp trouve son origine dans les difficultés auxquelles se voient confrontées les infirmières scolaires à Genève en lien avec l'augmentation de la précarité sociale. La problématique générale porte sur la *dimension symbolique du rapport à la santé/maladie*, qui est supposée jouer un rôle important dans l'explication de certaines attitudes ou comportements de plus en plus éloignés des attentes du corps soignant. La question est de voir dans quelle mesure il est possible d'identifier chez les infirmières et chez les familles en situation précaire des logiques différentes du rapport à la santé/maladie en fonction des conditions objectives d'existence (position sociale, trajectoire, origine culturelle) et, le cas échéant, de dégager les modalités de rencontre de ces logiques. Pour ce faire, ce projet privilégie une approche qualitative. L'analyseur retenu est celui des consultations infirmières en milieu scolaire dans des quartiers socialement défavorisés de Genève.

Ce paysage théorique fait également partie de notre analyse ; en effet, nous avons développé grâce à un travail collectif un background théorique commun, même si nos objectifs ainsi que nos analyseurs et démarches de recherche sont différents. Nous sommes convaincus que le croisement des regards sur des problématiques communes représente un grand atout en matière de réflexivité scientifique.

Différents axes de collaboration sont prévus :

- Partage d'un même comité scientifique (voir annexe)

---

<sup>27</sup> Ce quartier a été choisi selon des données statistiques (OCSTAT, 2000 et Données Hospice Général 2002) et faisant partie d'une des zones regroupant une forte concentration de signalements (Rapport d'activité 1998-1999 concernant la maltraitance, Service santé jeunesse).

- Présences croisées sous forme de statut de co-requérant
- Organisation de workshop et de colloques communs
- Partage d'un terrain de recherche afin de favoriser une approche ethnographique
- Accès partagés aux données et contrôles croisés

#### 2.3.4. Méthode

Pour ce qui concerne le recueil des données se rapportant à l'analyse du champ institutionnel (cf. 2.3.2.), nous avons déjà effectué - dans le cadre de notre projet du Grand conseil (cf. 2.2.) - un certain nombre de préparatifs (prise de contact avec les institutions, demande de levée du « secret de fonction ») qui rendront l'accès à ce terrain plus aisé. Parallèlement, nous avons d'ores et déjà en notre possession diverses données (documents officiels, statistiques diverses, entretiens exploratoires) issues de l'enquête pilote du présent projet de recherche.

La reconstruction socio-historique du processus d'émergence de la maltraitance en tant que catégorie d'action publique à Genève représente une première étape nécessaire en vue de la compréhension de la situation présente. Pour nous, le recours à l'histoire ne fait sens que pour éclairer les enjeux du présent (Castel 1995). Grâce à la coopération étroite d'une équipe d'historiens dirigé par le professeur C. Conrad travaillant sur la thématique de l'enfant en danger à Genève de 1880-1960 (cf. comité scientifique, en annexe), ce travail historique se concentrera sur la période en rapport avec notre diagnostic socio-historique quant à l'émergence du nouvel esprit du capitalisme (1980-2004). Les données récoltées à ce jour nous permettent d'affirmer que c'est dans cette phase historique que la question de maltraitance est apparue à Genève comme catégorie d'intervention publique<sup>28</sup>. Il reste donc à mieux identifier, cerner et analyser les processus (médias, débats parlementaires, juridiction, rapports officiels, ouvrages scientifiques) divers qui ont pu participer à la constitution de ce problème public. Comme l'a bien montré Foucault (1976), l'émergence d'un nouveau discours résulte souvent de l'action de toute une nébuleuse d'acteurs sociaux très diversifiés et non-concertés, qui, pour des raisons et selon des stratégies souvent bien différentes, contribuent à un moment historique donné à l'émergence d'un nouveau dispositif de régulation sociale.

Les personnes interrogées dans le cadre de nos deux terrains (cf. 2.3.2.) sont pour nous des informateurs ethnographiques composés d'une part de « professionnels » qui jouent un rôle central dans le repérage d'enfants soupçonnés de maltraitance (notamment les enseignants, mais aussi les infirmières scolaires et les travailleurs sociaux qui sont directement confronté à des situations de maltraitance), d'autre part, d'"acteurs institutionnels" (directeurs d'institution, juges) qui ont un rapport beaucoup plus indirect et administratif à ces réalités (sur l'opposition entre les zones de "front" ou d'"arrière", voir Ion & Ravon 2002[1984]). Ces interlocuteurs sont pour nous à chaque fois des informateurs ethnographiques, connaissant bien le terrain visé et nous livrant des savoirs difficiles à acquérir pour des personnes rentrant pour la première fois en contact avec ce terrain. Par ailleurs, ils livrent à chaque fois une vision "particulière" du problème de la maltraitance<sup>29</sup>.

Pour ce faire, nous avons l'intention de reprendre la méthode de l'entretien compréhensif développé par Bourdieu, dans la *Misère du Monde* (1993), en interviewant à chaque fois des personnes qui ont des positions différentes dans le champ institutionnel de gestion de l'enfance "à risque", et en mettant toujours leur vision du monde avec leur position sociale. Nous les laisserons parler de la misère qu'ils côtoient étant entendu que la maltraitance touche plutôt les familles pauvres (Gabel, 1999), mais aussi de la misère qu'ils vivent au quotidien [changements de pratique professionnelle, idéaux professionnels (Serre 2001, Ion 2002)] ou encore une misère de position [cette "petite misère" dont parle Bourdieu (1993) des professions qui ont pour mission de traiter la grande misère ou d'en parler, avec toutes les distorsions liées à la pluralité de leur point de vue]. Le but est d'arriver ainsi à produire une pluralité des points de vue coexistants et parfois directement concurrents.

Lorsque nous aurons une connaissance bien précise du regard porté par les institutions sur les "familles maltraitantes", nous aimerions le confronter avec le point de vue des familles populaires<sup>30</sup> sur le monde institutionnel (on mettra en évidence les décalages structureaux en matière de modèle éducatif, et les points de vue divergents).

D'autres chercheurs avant nous ont enquêté en milieu populaires à Genève (Kellerhals et Montandon (1990) et Jaeggi & Osiek (2003)). Ces derniers se sont surtout intéressés au rapport qu'entretenaient ces familles à l'école, pour comprendre les facteurs déterminants l'échec ou la réussite scolaire. Notre approche est différente, puisque nous ne nous intéressons pas directement à ces questions, nous aimerions intégrer les questions d'éducation au sens large dans nos entretiens, pour voir comment les parents procèdent à l'éducation de leur enfant (rapport à l'autorité, suivi des devoirs). Nous élaborerons une grille d'entretiens peu directive (Kaufmann, 1996) pour nous laisser la possibilité de donner la parole aux personnes interviewées, de nous parler de leurs pratiques quotidiennes, et de laisser la porte ouverte à de nouvelles découvertes et à l'élaboration de nouvelles hypothèses qui émergeront à ce moment (Beaud & Weber 2003, Glaser &

<sup>28</sup> On sait par ailleurs, suite aux travaux de Hacking (2001), que l'importation du concept de maltraitance du monde anglo-saxon arrivera sur le marché des idées médicales et thérapeutiques en Europe, à la fin des années 70.

<sup>29</sup> Chaque vision comprenant généralement tant une dimension *normative* (les valeurs dont il faudrait assurer le respect pour le traitement des problèmes), *cognitive* (les éléments d'interprétation causale des problèmes à résoudre), *instrumentale* (les principes d'action et les mesures engagés en fonction de ces valeurs et de ce savoir).

<sup>30</sup> Les "familles populaires", connaissent des situations socio-économiques diverses (chômage, emploi précaire, assistance) et originaires de pays différents (Jaeggi & Osiek, 2003).

Strauss 1967). Nous ne voulons pas formuler des hypothèses rigoureuses que les entretiens devraient vérifier ou infirmer. Tout au long des entretiens, le chercheur reste ouvert à toute information fournie par les interviewés qui échapperait au cadre de départ, cette recherche, bien qu'elle pose des questions précises, garde néanmoins une dimension exploratoire importante.

Pour parvenir à atteindre des familles populaires, nous pensons utiliser la méthode qui a fait ses preuves dans les recherches de Jaeggi & Osiek (2003) : solliciter d'abord les institutions, à savoir discuter avec des enseignants et des infirmières scolaires dans des écoles du quartier, et leur demander, après avoir obtenu l'accord de la direction de l'établissement de nous donner le nom et l'adresse de certains enfants jugés en difficulté scolaire par les professionnels<sup>31</sup>.

Dans un second temps, les contacter par lettre<sup>32</sup>, en leur précisant que leur adresse nous a été fournie par l'Ecole, et leur expliquer brièvement le but de notre recherche sans entrer dans les détails. Quelques jours plus tard, leur téléphoner pour les solliciter pour un entretien non-directif (Kaufmann, 1996) à leur domicile. Si l'on en croit Lahire (1995), Thin (1998) et Osiek et Jaeggi (2003), par le biais scolaire, ils ont connu très peu de refus d'entretiens, et certaines familles populaires ont profité de l'entretien pour dire ce qu'elles pensaient de l'Ecole, et "vider leur sac".

L'intérêt de pouvoir travailler sur un terrain localisé géographiquement est d'avoir la possibilité d'enquêter en milieu d'interconnaissance, pour parler comme Beaud & Weber (2003) : il s'agira de pratiquer l'enquête ethnographique, parce que les personnes enquêtées sont en relation les unes avec les autres (enseignants, parents d'élèves, enfants, travailleurs sociaux...), et pas choisies selon des critères abstraits. Cela nous permettra d'obtenir par le croisement des données les multiples points de vue des acteurs et d'enrichir ainsi le matériel récolté, de constituer un ensemble de traits significatifs des pratiques familiales et professionnelles, et de reconstituer la logique interne ainsi que la cohérence de ces pratiques (Thin, 1998; Lahire, 1995).

### **2.3.5. *Division du travail entre les différents chercheurs***

Le requérant mettra à la disposition du projet entre 10 et 20% de son temps de travail, selon les périodes universitaires et participera activement au travail de terrain. Le chercheur qualifié (50%) va prendre en charge des tâches spécifiques telles que la reconstruction historique de l'état actuel du champ de régulation sociale de la reproduction familiale et suivra de près tout le travail de terrain (entretiens avec les divers représentants des institutions impliquées, avec les parents habitant le quartier choisi, observation participante etc.); il s'occupera tout spécialement de la coordination avec le projet du Bon Secours, et assurera les contacts réguliers avec les membres du comité scientifique, ainsi que les acteurs institutionnels; il organisera les 3 workshops prévus durant la durée du projet. Les deux doctorants prendront en charge le travail empirique proprement dit (entretiens à mener à deux, conformément à la technique de Beaud & Pialoux, 1998; analyse de contenu du matériel enregistré, observation ethnographique sur le terrain choisi. Les deux thèses à réaliser se feront sur la base du même corpus de données issu de l'ensemble des travaux de terrain menés et le traiteront selon deux perspectives distinctes et complémentaires à la fois. Une des thèses se concentrera sur le rapport entre familles populaires et l'institution scolaire à analyser à travers le révélateur dit « maltraitance ». La deuxième tournera autour de la vie domestique et l'ordre familial au quotidien des milieux populaires (style de vie, conditions d'hygiène, loisirs) sous le signe de la norme de « bientraitance ».

Les deux doctorants vont donc être accompagnés durant tout le processus de travail de terrain et de théorisation par le requérant, et de plus près par le chercheur qualifié, mais fourniront en plus un travail individuel sur la base des données recueillies collectivement dans le cadre du projet.

---

<sup>31</sup> Nous utiliserons aussi la technique dite "boule de neige" (Osiek & Jaeggi, 2003): on demandera à une famille populaire avec laquelle on a un lien privilégié de nous donner les coordonnées d'amis et connaissances du même milieu professionnel, et à celle-là, de même, et ainsi de suite.

## 2.4. Calendrier pour la durée du projet (délais indicatifs dépendant de la date d'acceptation de notre requête)

	2005									2006												
	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	
Travail conceptuel	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Analyses de contenu: des sources historiques, documents, littérature médicale, dossiers établis sur les enfants, contenu des articles de presse, débats parlementaires, sources statistiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X						
observations ethnographiques dans le quartier			X	X	X	X	X	X	X					X	X	X						
entretiens exploratoires			X	X																		
élaboration de grilles d'entretiens (acteurs institutionnels et famille)						X																
entretiens avec les acteurs institutionnels-à l'arrière (une trentaine)								X	X	X	X	X	X						X	X	X	
entretiens avec les acteurs institutionnels-au front (une trentaine)								X	X	X	X	X	X						X	X	X	
entretiens avec les familles (une série)											X	X	X	X					X	X	X	
Retranscription des entretiens								X	X	X	X	X	X						X	X	X	
Organisation workshop (avec projet Longchamp)									X											X		
Analyses								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	2007												2008		
	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars
	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)
Travail conceptuel	X	X	X	X	X	X	X	X							
Analyses de contenu: des sources historiques, documents, littérature médicale, dossiers établis sur les enfants, contenu des articles de presse, débats parlementaires, sources statistiques															
observations ethnographiques dans le quartier			X	X	X										
entretiens avec les acteurs institutionnels-à l'arrière (une trentaine)															
entretiens avec les acteurs institutionnels-au front (une trentaine)	X	X	X	X											
entretiens avec les familles (une série)	X	X	X	X											
Retranscription des entretiens	X	X	X	X	X	X									
Organisation workshop (avec projet Longchamp)												X			
Analyses	X	X	X	X	X	X	X								
Rédaction rapport									X	X	X	X	X	X	X

## **2.5. Importance des travaux projetés**

### **2.5.1. Intérêt scientifique**

Cette recherche apporte des éclairages scientifiques divers :

- Tout d'abord, elle vise droit au centre de la « question sociale » contemporaine en choisissant un analyseur encore largement négligé par la sociologie, à savoir la question de l'enfance négligée ou maltraitée. Il s'agira de mettre en évidence la pertinence théorique et les valeurs heuristiques d'une approche proprement sociologique d'un thème largement monopolisé par des disciplines du champ médical et thérapeutique et entouré de discours éthiques, dont l'ensemble contribue à « moraliser » une question sociale essentielle.
- La construction théorique de notre objet de recherche se situe à l'intersection de plusieurs perspectives et courants importants contemporains et aimerait produire une sorte de plus-value scientifique et des synergies heuristiques en les intégrant dans une approche théorique englobant et en les faisant fructifier face à un terrain de recherche particulier largement négligé jusqu'alors par les débats sociologiques « main stream ».
- Le champ d'intervention sociale choisi comme terrain d'observation et d'analyse sociologiques peut paraître doublement intéressant : d'un côté, un nombre croissant d'acteurs professionnels se trouvent engagés dans le domaine de la protection des mineurs, question internationalement reconnue comme un enjeu politique et éthique de premier rang. Ces acteurs contribuent à la production de représentations du monde sociale basées sur tout un ensemble de croyances, de présupposées théoriques et de points de vue normatifs, voir une *doxa* professionnelle complexe, qui jusqu'alors a été peu traitée comme un objet sociologique proprement dit. En même temps, ces représentations normatives circulant dans le champ social visé constitue un instrument de normalisation et de disciplinarisation sociales puissant, dont il s'agira de mettre en lumière le fonctionnement et les conséquences dans le vécu quotidien des familles des milieux populaires tout spécialement visées et touchées par les discours et les pratiques à analyser.

### **2.5.2. Intérêt social et économique**

- La présente recherche entend tout d'abord fournir des éclairages documentés sur l'un des problèmes "de société" contemporain. Nous pensons pouvoir apporter un point de vue original permettant d'ouvrir et d'élargir le débat sur des questions de politique sociale. Cette étude permettra d'offrir une autre manière de voir la problématique de la maltraitance.
- En dehors de l'intérêt de recherche pour l'objet sociologique visé, notre projet voudra en même temps innover sur le plan de l'organisation sociale de la recherche elle-même en créant des liens de coopération systématiques entre des équipes de recherche dans une université et une HES voisines.

### **2.5.3. Moyens envisagés pour la diffusion des résultats**

Différents moyens sont prévus pour la diffusion des résultats :

- la diffusion vers le monde scientifique se fera notamment au travers de publication d'articles qui suivront la remise du rapport final. Puis dans un deuxième temps à travers la publication d'un ouvrage ainsi que deux thèses de doctorat qui développeront le sujet dans des problématiques plus spécifiques.
- les trois colloques organisés en collaboration avec le projet de P. Longchamp contribueront également à la diffusion de nos résultats vers des instances nationales et internationales.
- nous comptons également faire connaître cette recherche au sein des enseignements du département de sociologie pour les sensibiliser au travail du métier du sociologue. Cette recherche présente donc un intérêt pédagogique.
- nous envisageons en outre diffuser nos résultats à travers des conférences destinées à un plus large public.

## 2.6. Bibliographie indicative

- ARIES, P., (1973), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Le Seuil.
- ASPECTS DE LA SECURITE SOCIALE (mai 2003), *Conférence nationale sur la pauvreté, Moyens et stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et des jeunes*, no 21/03, office fédéral des assurances sociales, Berne.
- ASTIER, I. (1995), "La genèse de l'exclusion" in *Lien social et politique-RIAC*, 34.
- ATIAS-DONFUT, C.; LAPIERRE, N; SEGALLEN, M.(2002), *Le nouvel esprit de Famille*, Paris, éd. Odile-Jacob
- AVVANZINO, P. (1993), *Histoires de l'éducation spécialisée (1827-1970). Les arcanes du placement institutionnel*, Cahiers de l'EESP, Lausanne.
- BEAUD, S. & WEBER, F. (2003), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, Editions La Découverte.
- BEAUD, S. & PIALOUX, M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière. Enquêtes aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard.
- BECKER, H. (1985), *Outsiders*, Paris, Métailié.
- BERNSTEIN, B. (1975), "Différences entre classes sociales dans la définition de l'usage des jouets", *Langage et classes sociales*, Minuit, p. 147-160.
- BERTAUX, D. (2003), « Grandir dans une famille en situation précaire », in *Compte rendu du colloque Les enfants pauvres en France*, Paris, mars 2003.
- BOLTANSKI, L. (1969), *Prime éducation et morale de classe*, La Haye, Mouton & Cie.
- BOLTANSKI, L. & CHIAPELLO, E. (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, éd. Gallimard.
- BOURDIEU P. (1996), « L'esprit de famille », *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, éd. du Seuil (coll. « Points »), 135-145.
- BOURDIEU, P. & PASSERON, J.-C.,(1970), *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, éd. Minuit.
- BOURDIEU, Pierre (1966) "Condition de classe et position de classe" *Archives européennes de sociologie*, no 7, p.201-229.
- BOURDIEU, P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, éd. Minuit.
- BOURDIEU, P: (1983), « Vous avez dit populaire ? », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, no 46, mars 1983, pp. 98-105.
- BOURDIEU, P. (1994), « Stratégies de reproduction et modes de domination », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 105, décembre, pp. 3-12.
- BOURDIEU, P. (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris: éd. Seuil.
- BOURDIEU, P. ; CHAMBOREDON, J.-C. ; PASSERON, J.-C. (1968), *Le métier de sociologue*, Paris, La Haye, Mouton Editeur.
- BOURDIEU, P. (1977), *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris: Editions Minuit.
- BOURDIEU, P. (1993), *La Misère du Monde*, Paris, Ed. Seuil.
- BRAUD P. (1996), *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Références inédites »).
- CAHIERS CRITIQUES DE THERAPIE FAMILIALE ET DE PRATIQUES DE RESEAUX, « *Traiter* » la maltraitance : une remise en question, Bruxelles, De Boeck Université, 1996.
- CASTEL, R. & HAROCHE, C. (2001), *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*. Paris: éd. Fayard.
- CASTEL, R. (2003), *L'insécurité sociale. Qu'est ce que être protégé*. Paris: éd. Seuil & république des idées.
- CASTEL, R. (1994), "La précarité : transformations historiques et traitement social" in Soulet M-H *De la non intégration : Essais de définition théorique d'un problème social contemporain*, Fribourg, Ed. universitaires, 11-25.

- CASTEL, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris, éd. Fayard.
- CHAMBOREDON, J.-C. (1971), « La délinquance juvénile, essai de construction d'objet », in *Revue française de sociologie*, XII, 335-377.
- CHAMBOREDON, J.-C. & PREVOT, J. (1973), "Le métier d'enfant". Définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle, *Revue française de sociologie*, XIV, p.295-335.
- CHAUVEL, L. (1998), *Le destin des générations*, Paris, PUF.
- CHAUVEL, L. (1999), « Classes et générations. L'insuffisance des hypothèses de la théorie de la fin des classes sociales », in *Actuel Marx*, no 26, pp. 37-52.
- CHAUVEL, L. (2001), « Le retour des classes sociales ? », in *Revue de l'OFCE*, no 79, octobre 2001.
- CHEVALIER, L. (1984), *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Paris, Hachette.
- COLLOQUE (1<sup>er</sup> avril 2004). *Le devenir des enfants de familles défavorisées en France*, Paris.
- COLLOQUE (21 mars 2003). *Les enfants pauvres en France*, Paris, Acte
- COMMAILLE, J. (1986), « Essai de sociologie politique de la « jeunesse ». Le droit comme miroir », in Proust F. (sous la dir.), *Les jeunes et les autres*, Centre de Recherche interdisciplinaire du Vaucluse, Vol. 2., 99-110.
- COMMAILLE, J. (1994), *L'esprit sociologique des lois*, Paris, Puf.
- COMMAILLE, J. & JOBERT, B. (1998) *Les métamorphoses de la régulation politique*, Paris, éd. Droit & société
- COMMAILLE, J., STROBEL, P.; VILLAC, M., (2002), *La politique de la famille*, Paris, éd. Découverte.
- COMMAILLE, J. & MARTIN, C. (1998) *Les enjeux politiques de la famille*, Paris, éd. Baillard
- COURVOISIER M.- F. & BAUDOIS, J. (1991), *L'intervention de l'Etat dans les familles et la protection de l'enfance*, Mémoire présenté à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP), Lausanne.
- DELAY-MALHERBE N. (1982), *Enfance protégée, familles encadrées. Matériaux pour une histoire des services officiels de protection de l'enfance à Genève*, Cahiers du service de la recherche sociologique, Genève.
- DESPLAND, B. & FRAGNIERE J.-P. (1999), *Politiques familiales, L'impasse ?* Cahiers de l'EESP, no 26, Lausanne, éd. EESP.
- DONZELOT, J. (1997), "le déplacement de la question sociale", in *sociétés & représentations*, pp.87-95.
- DONZELOT, J. (1977), *La police des Familles*, Paris, éd. de Minuit.
- DONZELOT, J. (1999), "La police des familles. Suite", *Informations sociales*, no 73-74, p.136-143.
- DUNCAN, G. & BROOKS, J. (1997). *Consequences of Growing up poor*, New-York, Russel Sage Foundations.
- DUPONT-BOUCHAT, M.-S., "Le père, l'enfant et l'Etat. Les débats relatifs aux lois protectrices de l'enfance (Belgique, 1888-1914)", in *Lien social et Politiques-RIAC*, 44, pp. 63-74.
- DURKHEIM E. ([1892] 1975), « La famille conjugale », *Textes. 3. Fonctions sociales et institutions*, Paris : éd. de Minuit, 35-49.
- DURKHEIM, E. (2004), *Le suicide*, Paris, PUF.
- EHRENBERG, A. (1998), *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob.
- ELIAS, N. (1973) [1<sup>re</sup> éd. 1939], *La civilisation des mœurs*, Paris: éd. Calmann-Lévy.
- ELIAS, N. (1975) [1<sup>re</sup> éd. 1939], *La dynamique de l'occident*, Paris : Ed. Calmann-Lévy.
- FECTEAU, J.-M. (1998), "Note sur les enjeux de la prise en charge de l'enfance délinquante et en danger au XIX<sup>ème</sup> siècle", in *Lien social et Politiques-RIAC*, 44, p. 129-138.
- FROSSARD, S. (2003), *Emergence et développement des politiques cantonales de la jeunesse*, Cahier de l'IDHEAP (institut des hautes études en administration publique), Lausanne.
- GABEL, M.; JESU, F.; MANCIAUX, M. (2000) *Bientraitances, mieux traiter familles et professionnels*, Paris, éd. Felurus.



- GABEL, M. (1999), "De la pauvreté à la maltraitance : Où placer la prévention ?", in *Informations sociales enfants pauvres, pauvres enfants* no 79.
- GAVARINI, L. (2002), « L'enfant abusé, nouvelle figure de l'enfance en danger », *Mouvements*, no 23, 136-144.
- GEAY, B. (2003), "Du "cancer" au "sauvageon". Les conditions institutionnelles de diffusion des politiques d'"insertion" et de "tolérance zéro", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 149, 21-31.
- GEERTZ, C. (1998), « *La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture* », in : enquête no 6, (traduit par André Mary) Marseilles, pp. 73-105.
- GLASER, B. & STRAUSS, A. (1967), *The discovery of Grounded theory : strategies for qualitative research*, Chicago, Aldine Publishing Compagny, pp.1-30.
- GOFFMAN, E. (1968), *Asiles*, Paris, Editions de Minuit.
- GRIGNON, C. & PASSERON, J.-C., (1989) *Le savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard.
- HACKING, I. (1998), « L'abus sur enfant », in *L'âme réécrite. Etude sur la personnalité multiple et le sciences de la mémoire*, Paris, Institut Synthélabo, 91-111.
- HACKING, I. (2001), « La fabrication d'un genre : le cas de l'enfance maltraitée », in Hacking I. (éd.), *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, éd. La Découverte (coll. « texte à l'appui / anthropologie des sciences et techniques », 171-220.
- HENAFF, G. (2000). "L'enfant, l'âge et le discernement" in *Lien social et politiques-RIAC*, 22, p.41-50.
- HERPIN, N. & OLIER L. (1996), « Pauvreté des familles, pauvreté des enfants », *INSEE Première*, no 499.
- HERZIG, M. (1995), « La politique familiale en Suisse », *Sécurité sociale*, 4 / 1995, 180-186.
- HERZIG, M. (1995), "La politique familiale en Suisse", *Sécurité sociale*, 4, pp.180-186.
- HOGGART, R. (1970 [1<sup>ère</sup> éd. : 1957]), *La culture du pauvre*, Paris : Ed. de Minuit.
- INFORMATIONS SOCIALES (1999), *enfants pauvres, pauvres enfants*, no 79. Paris, CNAF.
- ION, J. & RAVON, B. (2002 [1<sup>re</sup> éd. 1984]), *Les travailleurs sociaux*, Paris, éd. La découverte.
- JAEGGI, J.-M. & OSIEK, F. (avril 2003), *Familles, école et quartier, de la solitude au sens: échec ou réussite scolaire d'enfants en milieu populaire*. Genève, SRED.
- JENSON, J. (2000) "Le nouveau régime de citoyenneté du Canada: investir dans l'enfance", *Lien social et Politiques-RIAC*, 44, p.11-23.
- KAUFMANN, J.-C. (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.
- KELLERHALS, Jean & MONTANDON, Cléopâtre (1990) « classes, familles, éducation, milieu social, types d'interactions dans les familles et styles d'éducation des adolescents » *Cahier du laboratoire de sociologie de la famille*, no 2, Université de Genève.
- KELLERHALS, J. & MONTANDON, C. (1991) *Les stratégies éducatives des familles*, Delachaux et Miestlé, Neuchâtel et Paris.
- KOHN, M. L. (1959), *Social class and the exercise of parental authority*, American sociological review, 24 (3)
- LAHIRE, B. (1998), *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- LAHIRE, B. (2001) *La construction de l'autonomie à l'école primaire; entre savoirs et pouvoirs*, Revue française de pédagogie, no 134, 1<sup>er</sup> trimestre, p. 25-33.
- LAHIRE, B. (2002), *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.
- LAHIRE, B. (1995) *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Gallimard/Seuil (2<sup>ème</sup> éd. 2000).
- LAZARFELD, P.; JAODA, M.; ZEISEL, H. (1981 [1<sup>re</sup> éd.: 1960]), *Les chômeurs de Marienthal*. Paris, éd. Minuit.
- LENOIR, Rémi, (2003) *Généalogie de la morale familiale*, Paris, éd. Seuil

- LEVY, R. ; JOYE, D. ; KAUFMANN, V. (1997), « Changement structurel et mobilité sociale en Suisse », in *Revue suisse de sociologie*, Vol. 23, No 3, 1997, pp. 463-490.
- LEWIS, O. (1963 [1<sup>re</sup> édition, 1961]), *La Famille Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris: Editions Gallimard.
- MARTIN, C. (2003), *La parentalité en question. Perspectives sociologiques. Rapport*.
- MARTIN, C. (2003), Les savoirs aux prises avec l'opinion: l'exemple des effets du divorce, *Lien social et Politiques-RIAC*, 50, p.57-71.
- MARTIN, C. (2004), "Les politiques de l'enfance en Europe", in de Singly F. (sous dir.), *Enfants-adultes. Vers une égalité de statut ?* Paris, Universalis, 171-182.
- MENARD, S. & STRIMELLE, V. (2000), "Enfant sujet, enfant objet ? L'enfant comme enjeu des nouvelles politiques pénales au Québec, de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle au début du XX<sup>ème</sup> siècle", in *Lien social et Politiques-RIAC*, 44, p.89-99.
- MERRIEN, F-X. (1999), "La nouvelle gestion publique: un concept mythique" in *Lien social et politiques-RIAC*, 41.
- MESSU, M. (2003) *La pauvreté cachée, une analyse bachelardienne du concept de pauvreté*, Paris, éd. de l'aube.
- MESURE, S. (2004), « L'enfant entre droit et sollicitude », in de Singly F. (sous la dir.), *Enfants – Adultes. Vers une égalité de statuts ?*, éd. Encyclopaedia Universalis (coll. « Le tour du sujet universalis »), 99-111.
- MILLET, M. & THIN, D. (2003) "Une déscolarisation encadrée. Le traitement institutionnel du "désordre scolaire" dans les dispositifs-relais" in *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 149, p.32-41.
- MUCCHIELLI, L. (2004) "Délinquance juvénile en France (1980-2000)" in *Sociétés contemporaines* no 53, Paris, éd. Harmattan.
- MUCCHIELLI, L. (2000), "Le contrôle parental du risque de délinquance juvénile: un bilan des recherches", *Les cahiers de la sécurité intérieure*, 42, p.127-146.
- MURARD, N. (2003), *La morale de la question sociale*, Paris, La Dispute
- MURARD, N. (1999), "Parentalité et délinquance", in *Informations sociales*, no73/74, p.15-23.
- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (2003), *Les working poor en Suisse. Ampleur du phénomène et groupes à risque d'après l'Enquête suisse sur la population active 2002 (ESPA)*, Neuchâtel, OFS.
- OTT, L. (juin 2004), *Les trois leviers de la pénalisation actuelle des familles*, AITEC, Paris.
- PASSERON, J.-C. (1970), Préface in HOGGART, Richard (1970 [1<sup>ère</sup> éd. : 1957]), *La culture du pauvre*, Paris : Ed. de Minuit.
- PASSERON, J.-C. (1981), « Le sens et la domination » préface à Chevaldonné, F. *La communication inégale*, Paris, CNRS.
- PAUGAM, S. (1996), *L'exclusion, l'Etat des savoirs*, Paris, éd. La découverte.
- PAUGAM, S. (2000). *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*. Paris: PUF.
- PETITCLERC, M. (2000), "Une politique de la négligence parentale: la protection de l'enfance et la séparation des familles au Vermont (1910-1930)", *Lien social et Politiques-RIAC*, 44, p.75-88.
- PINEL, P. & ZAFIROPOULOS, M. (1978), "La médicalisation de l'échec scolaire; de la pédopsychiatrie à la psychanalyse infantile", in *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, no 23, Paris, Le Seuil, p. 23-49.
- PITROU, A. (1978), *La vie précaire: les familles face à leurs difficultés*, Paris, études CAF.
- QUEIROZ DE, Jean-Manuel (1998) "Transformations de la famille, transformations de la société", in *Lien social et Politiques-RIAC*, 44, p.117-128.
- QUIVY, R. ; VAN CAMPENHOUDT, L. (1988), *Manuel de recherche sciences sociales*, Paris, Bordas.
- RAPOPORT D., « De la reconnaissance de la "maltraitance" à l'émergence de la "bientraitance" », in de Singly F. (sous la dir.), *Enfants – Adultes. Vers une égalité de statuts ?*, éd. Encyclopaedia Universalis (coll. « Le tour du sujet universalis »), 2004, 89-97.

- Revue Esprit (1998), *A quoi sert le travail social ?*, Mars-avril.
- ROMANG M.-M., DELEVAL P. (1988), *De l'enfance malheureuse à la protection de la jeunesse 1888-1988. Etude de documents officiels traitant de la protection des mineurs dans le Canton de Vaud de la première loi cantonale à nos jours*, Certificat de perfectionnement en politique sociale, Université de Genève (SES).
- RUCHAT M. (199X), « Raisons disciplinaires, écritures cliniques et figures de l'enfant dans l'histoire de l'éducation spéciale 1867-1948 », in X, 243-264.
- SCHNAPPER D., *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*, Paris, Gallimard, 2002, 148-173.
- SCHWARTZ, O. (1990), *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*. Paris, PUF.
- SCHWARTZ, O. (1993), « l'empirisme irréductible » in ANDERSON Nels, *Le Hobo: sociologie du sans abri*, (traduit de « the hobo » par BRIGANT Annie), Paris, éd. Nathan pp. 265-305.
- Secrétariat du Grand Conseil (mars 2003), *Rapport de la commission de contrôle de gestion concernant l'Office de la jeunesse*
- SERRE D. (2001), « La "judiciarisation" en actes. Le signalement d'"enfant en danger" », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, no 136-137, Paris, éd. Seuil.
- SIMMEL, Georg (1998) [1re éd.:1908]. *Les pauvres*, Paris, PUF.
- SINGLY F. (2004), « La cause de l'enfant », in de Singly F. (sous la dir.), *Enfants-Adultes. Vers une égalité de statut ?*, Paris, Universalis (coll. « le tour du sujet »), 17-32.
- SINGLY F. (2004), « Le statut de l'enfant dans la famille contemporaine », in de Singly F. (sous la dir.), *Enfants-Adultes. Vers une égalité de statut ?*, Paris, Universalis (coll. « le tour du sujet »), 17-32.
- SOULET M.-H. (sous la dir), (1997), *Les transformations des métiers du social*, Fribourg : éd. universitaires.
- STOBEL, P. (1999), "Irresponsables, donc coupables" in *Informations sociales 73/74, Responsabilités des familles*, p.25-41.
- TAHON M-B.(1995), *La famille désinstituée. Introduction à la sociologie de la famille. Justice et problèmes sociaux*, Les presses de l'université d'Ottawa.
- TERRAIL, J.P. (1990), *Destins ouvriers. La fin d'une classe*, Paris, PUF, p.43
- THERY, I. (1992), « Nouveaux droits de l'enfant, la potion magique ? », *Esprit*, mars-avril, 5-30.
- THIN, D. (1998), *Quartiers populaires. L'école et les familles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- TROUTOT, P.-Y. (2002), « Enfance (Politique de l') », *Dictionnaire suisse de politique sociale* (Jean-Pierre Fragnière et Roger Girod (éds), Lausanne, Réalités sociales (coll. « Travail social »), p. 122.
- van Zanten Agnès (2001), *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, Puf (coll. « Le lien social »), 151-173.
- VERRET, M. (1988), *La culture ouvrière*, ACL éditions
- WACQUANT, Loic (1999) *Les prisons de la misère*, Paris, éd. Liber
- WHYTE, W.-F. (1996), *Street Corner Society, la structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, première édition en américain, 1943, Paris, éd. La découverte.